



16ème législature

Question N° : 17868	De Mme Corinne Vignon (Renaissance - Haute-Garonne)	Question écrite
Ministère interrogé > Armées		Ministère attributaire > Armées
Rubrique > défense	Tête d'analyse >Nécessaire indépendance en matière d'observation satellitaire	Analyse > Nécessaire indépendance en matière d'observation satellitaire.
Question publiée au JO le : 21/05/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Corinne Vignon attire l'attention de M. le ministre des armées sur la nécessaire indépendance du pays en matière d'observation satellitaire SAR. Les conflits mondiaux actuels démontrent le besoin de souveraineté en matière d'imagerie radar satellitaire. Ces types de données spatiales sont essentielles pour une prise de décision rapide sur les théâtres d'opération. Cette nécessité est notamment renforcée par le fait que l'Allemagne a rompu l'accord de Schewrin en 2017, par le lancement du programme Georg de composante optique. Pour rappel, ces accords instaurent un partage et une situation de dépendance mutuelle et consentie. À la France les satellites optiques, à l'Allemagne les radars. On doit donc développer une compétence SAR satellitaire française. Les industriels nationaux et l'écosystème toulousain notamment permettront d'atteindre ces objectifs. Les entreprises privées françaises seront en mesure d'apporter leurs compétences de systémier et d'intégrateur, les centres de recherche tels que l'ONERA apporteront leurs savoir-faire sur les systèmes radar à synthèse d'ouverture et les entreprises partenaires leurs capacités à industrialiser la charge utile. En conséquence, elle souhaite savoir si le Gouvernement autorisera et encouragera ce schéma de développement qui permettra une mise à disposition de cet outil au bénéfice des services de renseignement et des forces armées.